



*Les monteurs associés*

# Déclaration commune



Les **réalisateurs** et les **monteurs**, unis dans la volonté commune d'améliorer la qualité et l'originalité des films pour la télévision, ont décidé d'interpeller producteurs et diffuseurs.

- La qualité technique et artistique d'un film exige du temps, des compétences, et la motivation de tous les collaborateurs de création. Chacun doit avoir sa place clairement définie au sein de **l'équipe de montage**, dans des conditions qui lui permettent de s'engager pleinement dans son travail.
- L'originalité d'un film est indispensable pour assurer la diversité et le renouvellement des films de fiction pour la télévision, trop souvent construits sur des modèles pré-établis. Elle demande de l'audace à toutes les étapes de la fabrication, de la conception aux finitions.

La confiance réciproque des **réalisateurs** et des **monteurs** est à cet égard un gage de réussite.

## **Réalisateurs et monteurs ont établi ce qui suit:**

Une **équipe de montage** est composée du

- **réalisateur** qui choisit :
  - le **chef-monteur(se)**, qui choisit :
    - l'**assistant-monteur(se)**
  - du **chef-monteur(se) son** qui est choisi conjointement par le réalisateur et le chef-monteur, d'un commun accord avec le producteur.

**L'équipe de montage** travaille et mène le film à sa bonne fin jusqu'au mixage compris. Elle doit être consultée avant le tournage pour établir les plannings :

- de montage
- de post-production image (labo, trucages, conformation, éventuellement montage négatif, etc.)
- de son (post-synchro, bruitage, mixage, etc.)

Une réunion préparatoire avec la production est indispensable. Cette réunion doit se tenir avec le directeur(trice) de production, et les différents chefs de postes avec lesquels **l'équipe de montage** doit collaborer (chef-opérateurs, scriptes et particulièrement l'ingénieur du son).

Les nouvelles technologies pour l'image (tournage en HD) et le son (enregistrement sur Quantar) accroissent les tâches dévolues au montage. Il est donc indispensable que l'assistant-monteur soit engagé pour toute la durée du montage, aux mêmes horaires que le chef-monteur. Il doit pouvoir disposer du matériel approprié (partage de disques ou une autre machine).

Il effectue le travail classique de l'assistant et assure un relais permanent entre la production et les laboratoires. Sa présence permet aux chefs-monteurs de se consacrer entièrement au film. Elle rationalise les étapes du montage son, du bruitage, de la post-synchro et du mixage. En d'autres termes, une bonne préparation offre l'avantage de réaliser des économies substantielles.

**Réalisateurs et monteurs** sont soucieux d'une meilleure organisation des différentes étapes des finitions.

C'est ainsi que nous demandons la conformation de l'image (vidéo ou film) après le mixage, ce qui donne le droit au repentir et à la retouche finale, toujours bénéfique.

Nous demandons que l'assistant(e)-monteur puisse établir une conformation numérisée de bonne résolution de compression pour les projections aux diffuseurs et aux producteurs, ainsi qu'au moment de la post-synchro, du bruitage et du mixage.

Nous demandons la présence, absolument indispensable, du chef-monteur(se) et du chef-monteur(se) son au mixage, ainsi que celle de l'assistant-monteur, s'il a assuré le travail des directs qui servent au prémixage.

Le 10 juin 2005

**Les Monteurs Associés**

Anita Perez  
Lise Roure  
Jean-Pierre Bloc  
(Présidents)

**Le Groupe 25 Images**

(Ass. de réalisateurs de films de Télévision)  
Roger Kahane  
Michel Sibra  
(Présidents)